

Be 3. Okt. 63-17  
 Berne, le 3 octobre 1963

p.B.41.21.Ven.0 - CD/hb

Confidentielle

Ambassade de Suisse

C a r a c a s

Visite en Suisse  
 de Mme Perez-Jimenez

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le soussigné s'est entretenu hier avec l'Ambassadeur Turrettini d'un problème que nous croyons utile de résumer ci-après.

Le 11 septembre dernier, notre ambassade à Lima nous a avertis télégraphiquement que Mme Perez-Jimenez, épouse de l'ancien dictateur du Venezuela et titulaire d'un laissez-passer péruvien muni d'un visa de retour, demandait un visa d'entrée en Suisse, pour se rendre pour une durée de cinq jours environ à Zurich sur l'invitation de ses banquiers. D'entente avec la Police fédérale des étrangers, et selon instructions du Chef du Département, nous avons répondu que la venue en Suisse de Mme Perez-Jimenez n'était ni nécessaire ni opportune. Quelques jours plus tard, notre ambassade au Pérou nous câbla derechef que l'intéressée venait de recevoir un passeport ordinaire vénézuélien, portant le no 071743, délivré par le Consulat général du Venezuela à Miami le 27 août 1963, valable un an, au nom de Flor Chabaud de Perez-Jimenez. Nous répondîmes que la visite de la femme de l'ex-dictateur vénézuélien ne nous paraissait pas plus opportune dans ces conditions et nous avons prié notre ambassade d'essayer de prendre contact avec la requérante et de l'inviter à renoncer, dans son propre intérêt, à venir en Suisse, une discussion avec ses banquiers pouvant fort bien avoir lieu à l'étranger. Nous désirons éviter, en effet, toute discussion publique au sujet des fonds détenus en Suisse par les ex-dictateurs sud-américains, ce qui aurait pu être le cas à l'occasion de la venue en Suisse de Mme Perez-Jimenez.

Pour autant que nous soyons informés, Mme Perez-Jimenez ne s'est pas rendue dans notre pays.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL  
 Affaires Politiques

p. o. Probst

Copie est adressée à l'Ambassade de Suisse à Lima, avec prière de bien vouloir nous faire savoir, à l'occasion, si elle a pu prendre contact avec Mme Perez-Jimenez.

Dodis

